

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES AUX PROGRAMMES
D'AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS⁴
POUR LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD ET DU NORD-DU-QUÉBEC
FÉVRIER 2016**

CÔTE-NORD ET NORD-DU- QUÉBEC	Nombre moyen de ménages	Variation annuelle	Taux de variation annuelle
1989	7 083		
1990	6 959	-124	-1,8 %
1991	6 831	-128	-1,8 %
1992	7 258	427	6,3 %
1993	7 699	441	6,1 %
1994	7 826	127	1,6 %
1995 ¹	7 526	-300	-3,8 %
1996 ¹	7 045	-481	-6,4 %
1997 ¹	6 918	-127	-1,8 %
1998	6 869	-49	-0,7 %
1999	6 464	-405	-5,9 %
2000	6 062	-402	-6,2 %
2001	5 657	-405	-6,7 %
2002	5 389	-268	-4,7 %
2003	5 147	-242	-4,5 %
2004 ³	4 775	-372	-7,2 %
2005 ³	4 542	-233	-4,9 %
2006 ³	4 551	8	0,2 %
2007 ³	4 512	-38	-0,8 %
2008 ³	4 247	-265	-5,9 %
2009 ³	4 066	-181	-4,3 %
2010 ³	3 866	-200	-4,9 %
2011 ³	3 718	-148	-3,8 %
2012 ³	3 579	-139	-3,7 %
2013 ³	3 570	-9	-0,2 %
2014 ³	3 675	104	2,9 %
2015 ³	3 726	51	1,4 %
2016 ^{2,3}	3 789	63	1,7 %
Entre 1989 et 1994		743	10,5 %
Entre 1994 et 2016 ²		-4 037	-51,6 %
2014			
1 ^{er} trimestre	3 641	18	0,5 %
2 ^e trimestre	3 709	118	3,3 %
3 ^e trimestre	3 662	124	3,5 %
4 ^e trimestre	3 686	158	4,5 %
Moyenne des trois derniers mois	3 598	13	0,4 %
Janvier au mois de référence	3 623	11	0,3 %
2015			
1 ^{er} trimestre	3 780	139	3,8 %
2 ^e trimestre	3 759	50	1,3 %
3 ^e trimestre	3 681	19	0,5 %
4 ^e trimestre	3 682	-4	-0,1 %
Moyenne des trois derniers mois	3 756	158	4,4 %
Janvier au mois de référence	3 774	151	4,2 %
2016²			
1 ^{er} trimestre ²	3 789	9	0,2 %
2 ^e trimestre			
3 ^e trimestre			
4 ^e trimestre			
Moyenne des trois derniers mois ²	3 762	6	0,2 %
Janvier au mois de référence ²	3 789	15	0,4 %

1. Pour les années 1995 à 1997 et entre 1994 et 1999, la variation annuelle du nombre de ménages est ajustée pour tenir compte des changements survenus lors de la réfonte informatique.

2. Données estimées.

3. À compter de mars 2004, en raison de changements récents dans les modes de gestion des dossiers relatifs à la clientèle sous curatelle publique, ces derniers sont dorénavant regroupés dans la région "Central" (avec les prestataires hébergés).

4. Depuis le mois de janvier 2007, les programmes d'aide financière de dernier recours (Programme d'aide sociale et Programme de solidarité sociale) ont remplacé le programme d'assistance-emploi. Toutefois, cela n'affecte en rien le dénombrement du nombre global de ménages prestataires.